



ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Conférence de presse

16 janvier  
2023

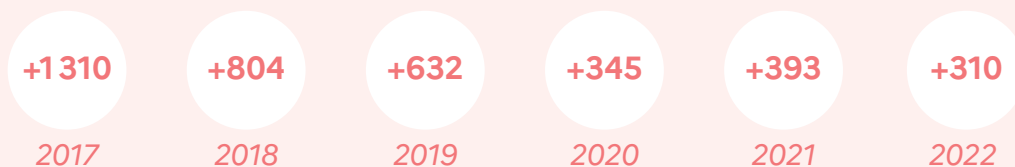
Orientations et moyens  
pour la rentrée 2023



## Les moyens délégués à la rentrée 2022

Avec un budget annuel passé de 4,6 milliards d'euros en 2017 à 5,3 milliards d'euros à la rentrée 2022, et grâce à la possibilité de recruter massivement des contractuels depuis la crise sanitaire, l'académie de Créteil a pu faire évoluer sensiblement le nombre de moyens d'enseignement dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés.

➔ Depuis 2017, +3 794 postes dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés.



## Les moyens délégués pour la rentrée 2023 dans le 1<sup>er</sup> degré public

65 moyens d'enseignement sont créés à la rentrée 2023 dans le 1<sup>er</sup> degré.

La répartition de ces moyens d'enseignement entre les départements a été opérée en fonction de :

- l'évolution démographique ;
- l'évolution du régime des décharges des directeurs d'école ;
- la prise en compte des besoins d'ouverture d'ULIS ;
- la poursuite du plafonnement à 24 des grandes sections, CP et CE1 (hors éducation prioritaire) ;
- la poursuite du dédoublement des grandes sections en éducation prioritaire.

	Nombre d'élèves attendus (prévisions)	Taux d'encadrement prévisionnel (P/E)	
Seine-et-Marne	155 668	5,52	+0,05
Seine-Saint-Denis	184 743	6,56	+0,06
Val-de-Marne	131 544	5,88	+0,09
<b>Académie</b>	<b>471 955</b>	<b>6,02</b>	<b>+0,06</b>

L'augmentation de postes dans le premier degré va permettre :

- d'augmenter le taux d'encadrement en fonction des effectifs attendus dans les trois départements ;
- de continuer à renforcer le dédoublement des classes en éducation prioritaire ;
- d'améliorer encore l'accueil des élèves en situation de handicap en augmentant plus précisément le nombre de postes d'AESH.

# Les moyens délégués pour la rentrée 2023 dans le 2<sup>d</sup> degré public

## Évolution des effectifs

Pour la rentrée 2023, les effectifs prévisionnels du 2<sup>d</sup> degré sont en augmentation par rapport au constat 2022 (+ 1312). La situation est cependant différente entre les lycées et les collèges et entre départements.

## Les mesures de rentrée 2023 : enseignants du 2<sup>d</sup> degré

Pour la rentrée 2023, l'académie a une **dotation supplémentaire de 70 équivalents temps plein**.

La répartition des mesures de rentrée 2023 tient compte des éléments suivants :

- la hausse des effectifs prévisionnels en collège ;
- la hausse des effectifs prévisionnels en voie professionnelle ;
- une légère baisse en voie générale et technologique ;
- la volonté de maintenir le taux d'encadrement de manière homogène sur le territoire académique.

Nombre de collégiens attendus (prévisions)		Répartition des ETP	Taux d'encadrement prévisionnel (H/E)
Seine-et-Marne	74 316	+9	1,27
Seine-Saint-Denis	77 890	+4	1,39
Val-de-Marne	56 028	+18	1,27
<b>Total collèges</b>	<b>208 234</b>	<b>+31</b>	<b>1,32</b>
Nombre de lycéens attendus (prévisions)			
Voie pro	45 189	+45	2,10
Voie GT	118 018	-6	1,47
<b>Académie</b>	<b>371 441</b>	<b>+70</b>	<b>1,46</b>

➔ Dans le cadre de la répartition des moyens a été prise en compte la nouvelle répartition des élèves avec la création de cinq nouveaux établissements.

 @accreteil

 facebook.fr/academie.creteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil

**Contact presse**  
**Françoise Chapeau**  
01 57 02 62 46  
francoise.chapeau@ac-creteil.fr